



SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-445

RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-445 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-438 RELATIF À LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX »

Avis public est, par les présentes donné par le soussigné, Jean Boucher, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade :

Que le conseil municipal a adopté le 8 avril 2024, le règlement portant le numéro 2024-445 intitulé « **Règlement modifiant le règlement numéro 2024-438 relatif à la tarification des services municipaux** ».

Qu'une copie de ce règlement a été déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau.

Que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ à Sainte-Anne-de-la-Pérade, ce 18 avril 2024.

A blue ink signature of Jean Boucher, consisting of a stylized 'J' and 'B' followed by a horizontal line.

Jean Boucher
Directeur général et greffier-trésorier